Rien [illegible] et commerciale s'améliore-[illegible] régulièrement.

[illegible] Potiù a voyagé en Allemagne. [illegible] de ces voyages d'études, son pa[illegible] a été quelque peu meurtri et ce n'est pas sans une secrète angoisse qu'il a entrevu les progrès de nos voisins.

A son retour, il s'est mis à l'œuvre et a entrepris de fonder à Haubourdin, d'accord avec M. Labbé, l'excellent inspecteur général de l'enseignement technique et en s'inspirant des conseils de M. Vandier, une école industrielle. En ce faisant, il s'est acquitté d'un devoir, dit-il avec sa modestie coutumière.

En terminant, M. Potiù prononce l'éloge des ingénieurs qui remplissent leur tâche avec une si belle simplicité.

M. le Sénateur Debierre, se félicite de se trouver au milieu de ceux qui incarnent une parcelle de « la science française et qui sont les meilleurs artisans de la propagation, à travers le monde, du commerce français. »

M. Gronier présente les excuses de M. Charles Delesalle et des aux membres de l'Association quels vœux sincères le maire de Lille forme pour la prospérité de leur œuvre.

M. Gronier invite ensuite les assistants à visiter le nouveau Théâtre, à l'issue de la réunion.

M. Naudé, directeur de l'Institut Industriel, énumère les améliorations qu'attendent ses collaborateurs et remercie toutes les personnes qui l'ont aidé dans sa tâche.

M. Gosselet, membre de l'Académie des Sciences, rappelle qu'à l'époque où il était doyen de la Société des Sciences, il entretenait avec l'Institut industriel les meilleures et les plus cordiales relations. Vous avez été, dit-il, aux ingénieurs présents et à leurs maîtres, un immense courant intellectuel. Vous m'entraînez à votre suite. Je compte avec vous et je continue à travailler. Le travail m'aide à supporter le fardeau des ans.

Permettez-moi de vous en exprimer ma reconnaissance ! »

L'assistance ovationne le grand vieillard et entonne en son honneur un sonore « vive la ».

M. Stoclet, ingénieur en chef du département, remercie M. Vandier de ses aimables paroles et boit à la prospérité de l'Association.

M. H. Franchomme prononce une allocution pleine de bonne humeur et d'humour, et lève son verre en l'honneur de la France.

M. Paillot, président de l'U. F. I., rappelle que l'Institut rend à sa société des services constants et boit à la santé des membres de l'Association.

M. L'Hénaoff, major général de l'année 1914, s'incline au nom de ses camarades devant les aînés.

M. Vancauwenberghe a conservé de son passage à l'Institut Industriel le meilleur souvenir. Il éprouve à évoquer ces lointaines années de l'éruption et du plaisir. Il a pu appliquer avec quelque bonheur dans la vie civile les méthodes de ses maîtres. L'un de ceux-ci disait jadis, entre autres choses : « Nous allons vous donner les connaissances techniques qui font qu'un homme a le droit de commander à un homme. »

Et M. Vancauwenberghe s'est toujours souvenu de ces conseils de haute sagesse et d'indispensable justice. Aussi a-t-il été heureux le jour où on lui a fait une place au Conseil d'administration de l'Institut.

Il s'est ensuite efforcé de donner à ses camarades, au cours des séances du Conseil général du Nord, d'indispensables satisfactions.

Mais il va falloir franchir une nouvelle passe et réaliser de nouveaux efforts. Une rénovation générale s'impose ainsi qu'une réforme de l'outillage.

L'Institut Industriel, dit l'orateur, peut sortir de ses langes. Or doit le reconnaître l'autorité publique et lui permettre de vivre par ses seules forces. Le Conseil général et la Ville de Lille lui maintiendront sans aucun doute leurs subventions. Devenu autonome, il pourra régler lui-même sa ligne de conduite.

L'argent étant le nerf de la guerre, un emprunt sera nécessaire. Mais il se trouvera des amis dévoués pour gager cet emprunt.

Et M. Vancauwenberghe boit à la santé de M. Vandier qu'il félicite doublement, pour son immense labeur et parce que sous sa présidence se sont manifestées d'utiles évolutions.

Tout le monde applaudit.

On chante un dernier vivat, puis on se dirige vers le nouveau Théâtre, dont M. Laurenge, aimable cicerone, va dénombrer les beautés.

LE DÉPART
des Municipalités étrangères

Calais, 7 juin.

Le lord-maire de Londres et le municipal de la ville de Westminster venant de Paris, sont arrivés à Calais à 3 heures 30. Ils ont été salués par M. Humbert, maire de Calais, M. Apcness, adjoint, le Consul d'Angleterre et les représentants de la Compagnie du Nord. Ils se sont embarqués à destination de Douvres, à bord du paquebot « Riviera ».

Avant de quitter Calais, les délégués des municipalités anglaises ont déclaré qu'ils emporteraient de leur trop court séjour à Paris un inoubliable souvenir.

FÉMINISME

MISÈRE DES FILLES MÈRES
et des femmes abandonnées

En huit jours, à Lille, trois nouveau-nés furent portés à l'assistance publique et déclarés de père et mère inconnus. Ils furent reçus à la crèche où, nous pouvons l'assurer, les soins les plus sûrs sont donnés, soins méticuleux et autres ne font pas défaut aux abandonnés.

Les berceaux blancs, le linge, les gardiennes qui nourrissent les pauvres petits, selon les règles strictes de l'hygiène, ne laissent rien à désirer et la pupille de l'assistance publique est à ce moment dans d'excellentes conditions pour son développement normal.

Mais ces jeunes êtres sont souvent atteints de tares héréditaires. L'alcoolisme, la débauche du père et la misère de la femme enceinte ont une répercussion sur l'organisme de ces innocents qui ajoutera à la misère physiologique le manque de tendresse paternelle et maternelle.

« J'ai souvent entendu blâmer très vivement des mères dénaturées, ces femmes sans cœur qui rejettent le fruit de leurs entrailles, mais la triste expérience des souffrances que nous voyons sans cesse chez un trop grand nombre de mères abandonnées ne nous permet pas de juger aussi sévèrement ces malheureuses et le problème de la dépopulation et de la démoralisation devient de plus en plus troublant.

L'assistance publique, qui dispose d'un budget élevé, apporte une sérieuse atténuation à la détresse de la mère qui doit suffire seule à l'éducation de son enfant et elle étend, autant qu'elle le peut, sa protection sur les femmes nouvellement délivrées.

Malheureusement, ces secours judicieusement donnés doivent cesser vers l'âge de deux ans et la pauvre mère réduite à un maigre salaire voit ses forces diminuer, la maladie et le chômage forcé des jours de fêtes ou l'arrêt des machines, lui font connaître la misère noire et elle cède souvent à l'homme qui leur promet secours et protection.

Avouons-le, dans la désuétude de nos espérances, dans l'infériorité de la natalité et de la santé de la jeunesse, nous devons reconnaître les causes initiales dues à notre besoin immodéré de règlements draconiens, de barrières dressées contre ceux qui essaient d'accomplir quelque bien. L'intolérance religieuse, l'intolérance politique et bien d'autres mobiles, ne désarment par devant les devoirs humanitaires, ni devant la charité, celle qu'enseignait le Christ et que foule les morcelées précédent.

Quelques œuvres, trop rares, restent fidèles aux principes de la tolérance et de la solidarité. Une surtout, fondée par le Maire de Lyon, nous a profondément ému ; dans les quartiers les plus populeux, des repas sont servis à toutes les femmes enceintes qui se présentent, à toutes les mères qui allaitent un enfant.

Celle qui a faim mange, se repose, et à son tour, peut donner son lait ou petit qu'elle porte dans ses bras. On ne lui demande ni papier, ni référence, ni adresse. Elle porte en son sein l'homme ou la femme de l'avenir, elle doit être sacrée et recevoir une subsistance suffisante.

Beaucoup de remèdes ont été essayés pour diminuer la mortalité de l'enfance. Mais ils sont toujours insuffisants. La terre desséchée ne peut laisser germer le grain et la femme accablée de mauvais traitements, surmenée de travail, mal nourrie, ne pourra donner une belle descendance. Elle sera le maigre terrain sur lequel les plantes dépérissent.

Nous faisons souvent, avec ces pauvres mères, le compte du gain qu'elles réalisent et des charges qui les accablent. En vérité, elles ne peuvent pas vivre. Sur vingt-cinq ou trente francs par quinzaine, elles doivent donner quinze francs à la femme qui garde leur enfant, le reste sert à payer le loyer les vêtements, les chaussures et la nourriture ! .. Qui osera prétendre à la possibilité de vivre longtemps ainsi ?... Le secours de l'assistance publique vient combler le déficit, mais il tue l'ubiété et vive en l'attendant. L'œuvre des Mères Abandonnées a déjà sauvé bien des petits enfants par les secours d'urgence. Mais ses ressources sont très limitées et on ne peut donner que ce qu'on possède.

En parlant des enfants abandonnés, nous ne voulons pas traiter en quelques lignes un si grave sujet, mais seulement affirmer encore que les moyens préconisés n'auront d'effets sérieux et réellement efficaces qu'en attaquant le mal en sa racine. Sauvons la mère, relevons la femme déchue et gardons-nous de croire qu'on peut en quelques jours, par des lois souvent mal étudiées et encore plus mal interprétées, modifier les mœurs et améliorer l'état des esprits.

Le suffrage des femmes, aujourd'hui discuté sérieusement, nous fait comprendre l'incapacité masculine devant les plaies sociales et, l'inconséquence des hommes, qui laissent aux filles mères et aux femmes qu'ils ont cessé d'aimer, le soin exclusif de pourvoir aux besoins de l'enfant qu'ils ont conçu, prouve surabondamment les conceptions défectueuses de ce qu'ils nomment la justice. L'homme n'encourt aucune pénalité s'il laisse dans la détresse la femme qu'il a rendue mère, et qui touche un salaire inférieur, pour un travail égal.

Paul GRENDEL.

M. Paléologue
et la loi de trois ans

Les journaux ont publié au sujet de l'ambassadeur de France en Russie, M. Paléologue, une note dans laquelle il était dit que celui-ci démissionnerait si la moindre atteinte étant portée à la loi de 3 ans.

« Au sujet de cette information, écrit le « Temps », nous affirmons que M. Paléologue n'a vu jusqu'ici si le Président de la République, ni M. Doumergue, ni M. Viviani, et que, par suite, les propos qu'on lui attribue n'ont pas été tenus dans la forme que leur prêtent nos confrères.

Toutefois, il est bon de rappeler que, comme c'était son devoir, M. Paléologue, dans ses dernières communications, a attiré l'attention du gouvernement sur les graves conséquences que risquerait d'entraîner dans la situation présente de l'Europe une diminution de notre puissance militaire.

En second lieu, il est utile d'ajouter qu'au moment où M. Paléologue s'est vu offrir le poste d'ambassadeur en Russie, il a précisé dans ses conversations avec M. Doumergue les conditions dans lesquelles il accepterait cette mission et il a spécifié qu'à son avis le maintien intégral de la loi de trois ans était la plus nécessaire de ces conditions.

M. Doumergue lui a répondu que cela allait de soi, puisque tel était d'ailleurs le programme du gouvernement dont il était le chef.

On peut donc considérer que si la loi de trois ans n'était pas maintenue, M. Paléologue résignerait ses fonctions. »

EN ALSACE-LORRAINE

LA CONDAMNATION DU « LORRAIN »

On sait que M. Collin, directeur du « Lorrain », et M. N. Houppert, rédacteur en chef de ce journal, s'étaient vu condamner chacun à 300 marks d'amende, à la suite d'une plainte déposée d'office par le général Mudra, commandant du 16e corps.

Il y a quinze jours, M. Collin, poursuivant le « Gazette du Rhin et le « Westpfalz », avait eu la faiblesse d'accepter un arrangement et de retirer sa plainte. Cette fois-ci, n's'est vu récompensé de sa générosité par une charge à fond menée contre son journal à la fois par les représentants de la justice et par les pangermanistes, qui, une fois de plus, se sont trouvés d'accord pour sauver la même tactique.

L'article incriminé était intitulé « Comment on germanise » et racontait qu'à l'occasion d'une fête de patronage à Longeville-lès Metz, le général Bausch invectiva des jeunes gens en les traitant de « canailles de Français », et de « ramassis de Français ». Le général a nié les propos qui lui ont été prêtés et les témoignages ne sont pas d'accord sur la façon dont la scène s'est passée. Un capitaine qui était présent se serait contenté de dire aux enfants « Franzosenjungen ».

Le général Bausch ayant renouvelé ses déclarations sous la foi du serment, les accusés se sont déclarés prêts à publier une rectification dans leur journal, mais la partie civile s'y est refusée.

Au cours de son réquisitoire, M. Ziegler, procureur impérial, a cru devoir proclamer que le « Lorrain » excellait surtout à rabaisser la culture allemande, pour louer d'une façon exagérée tout ce qui venait de France.

M. Class, éminent germaniste bien connu, qui soutenait la cause du général, a reproché à M. Collin son amitié avec M. Wetterlé et a déclaré que le « Lorrain » n'était qu'un avant-poste de l'idée française en Alsace-Lorraine ; tous les jours on s'y livre à des attaques contre l'armée et la patrie allemandes.

C'est en vain que M. Houppert a invité le procureur impérial et M. Class à fournir la preuve de leurs assertions. Après trois heures de débats, au cours desquels M. Collin a revendiqué hautement pour son journal le droit de défendre les intérêts alsaciens-lorrains comme bon lui semblait, sans se préoccuper des pangermanistes et de leur presse, le tribunal a prononcé la condamnation.

En terminant la lecture du jugement, le président a averti M. Collin qu'à la prochaine condamnation il irait purement et simplement en prison.

La course Paris-Bruxelles

L'ARRIVÉE

Bruxelles, 7 juin.

La grande course annuelle cycliste Paris-Bruxelles, dont le départ avait eu lieu ce matin à une heure, à Villers-sur-Marne, a été terminée par la victoire de Mottiat, qui est arrivé au point terminus à 3 heures 57 minutes 25 secondes, suivi par Heusghem à 3 heures 57 minutes 35 secondes ; Vandale, à 3 heures 59'52" et Rossius à une demi-longueur.

Le Concours agricole
DE SOLESMES

Hier dimanche, s'est tenu à Solesmes, le concours du Comice agricole. Malgré le mauvais temps, un grand nombre d'étrangers s'étaient rendus à Solesmes.

A 9 heures, à la mairie, la Municipalité reçut les membres du Jury du Comice agricole. M. Labbes, maire, souhaite, en termes heureux, la bienvenue aux membres du Comice.

Parmi l'assistance, nous remarquons : MM. Allez, sous-préfet ; Seydoux, député ; Morcrette-Ledieu, président du Comice agricole de l'arrondissement de Cambrai, qui répond d'une manière très humoristique aux aimables paroles de M. le Maire de Solesmes.

Après les vins d'honneur, les membres du jury se répartissent dans leurs sections.

Instruments agricoles : rues de Selles et de la Gare ;

Gros animaux : Place du Beard et rue du Ponceau ;

Petits animaux : rue du Beard ;

Exposition horticole et agricole, au marché couvert.

Aux instruments agricoles on voyait les machines les plus perfectionnées.

De superbes animaux, étalons chevaux, bœufs, vaches, font l'admiration des visiteurs.

Très bien aussi l'exposition horticole et agricole.

A midi, le jury a fini ses opérations.

A 1 heure, un grand banquet a lieu à la Mairie ; présidé par M. Morcrette-Ledieu, président du Comice, ayant à ses côtés MM. Allez, sous-préfet ; Seydoux, député ; Labbez, maire de Solesmes, etc.

Le banquet, très animé, fut terminé par différents toasts.

A 4 h. 1/2, après la distribution des récompenses, eut lieu le concert, donné par l'Harmonie de Valenciennes.

Nous publierons demain le palmarès.

Une course de taureaux
MOUVEMENTÉE

Bordeaux, 7 juin.

De violents incidents se sont produits aujourd'hui aux courses de taureaux. Les matadors Gaona et Vasquez II ont tué 6 taureaux, 10 chevaux ont été éventrés ou coupés de la réunion.

Vers la fin de la course, alors que le matador Vasquez II tardait un taureau de coups d'épée, lui en portant 17 en diverses parties du corps, les spectateurs envahirent l'arène et menacèrent de lui faire un mauvais parti. Le matador eut toutes les peines du monde à gagner son hôtel sous la protection de la police accourue pour lui porter secours.

C'est la première fois qu'un fait de ce genre se produit à Bordeaux. A sa sortie, le matador Gaona a été porté en triomphe.

A propos du Congrès
des P. T. T.

Nous avons donné hier, succinctement, la teneur de la déclaration menaçante faite par les postiers, à l'issue de leur réunion privée de samedi après-midi. Leur décision est irrévocable : le relèvement des traitements ou la grève. C'est ce qui apparaît à la lecture du manifeste que les Congressistes ont donné à la commission administrative de leur groupement.

Cette résolution a été envisagée froidement et nous ne pouvons mieux dépeindre l'état d'esprit qu'en citant cette interview d'un des leurs que reproduit un de nos confrères parisiens :

« La grève est certaine, déclare un postier parisien, si nous n'obtenons pas satisfaction. Nous ne déciderons rien cependant avant la constitution du nouveau Cabinet, mais dès que nous aurons un ministre responsable, nous entendons ne plus attendre.

Il faudra qu'il s'engage à triompher dès la discussion du budget des raisons formulées par la Commission sénatoriale, dont l'hostilité à notre égard vient moins du souci des difficultés budgétaires que de notre attitude contre le favoritisme.

Quoi qu'il en soit, si nos revendications sont rejetées ou ajournées, attendez-vous à un mouvement autrement plus important que de dernier. Depuis, nous nous sommes organisés, et sous-agents, ambulants, ouvriers des lignes, tout le monde marchera. En raison de l'état des esprits, du désir de tous de voir entin les promesses faites se réaliser, les défections seront rares.

D'ailleurs, en prévision d'un échec auprès des pouvoirs publics, nous allons préparer dès maintenant la grève, de façon à ne pas être pris au dépourvu. La coupe de semaines, le mois au maximum qui nous reste avant la discussion du budget, suffit à mettre au point un mouvement qui nous serait, sans doute, obtenir mieux que ce que le Chambre nous a offert, et que nous n'acceptons déjà qu'à titre purement transactionnel et temporaire.

Dès la constitution du nouveau ministère, l'A. G. enverra des délégués au gouvernement pour exposer, encore une fois, nos revendications.

Espérons qu'il y fera droit, ce qui arrangerait les choses pour quelque temps. »

Dernière Heure
(NOS DEPECHES)

Les Fêtes de Rouen

M. Noulens lit un discours de M. Poincaré

Rouen, 7 juin.

MM. Noulens, ministre de la Guerre et Fernand David, ministre des Travaux publics, sont arrivés ce matin en gare de Rouen, par train spécial, à 10 heures.

Tous les élus du département, les notabilités civiles et militaires les attendaient sur le quai de la gare brillamment décoré.

Les troupes de la garnison formaient la haie et rendaient les honneurs sur le quai et sur le parcours.

Le cortège s'est formé aussitôt ; les ministres et les représentants des corps constitués se sont rendus à la Chambre de Commerce où une courte réception a eu lieu. Après ensuite embarqués pour la visite du port.

La pluie tombe avec persistance.

Après la visite du port et de ses nouveaux aménagements, le cortège officiel gagne la préfecture, puis les ministres se rendent au Palais de Justice, où un grand banquet est offert en leur honneur par la municipalité et la Chambre de commerce.

Au dessert, M. Le Verdier, président de la Chambre de commerce prononce un discours, puis M. Bignon, député, parle de la loi de trois ans.

Il est applaudi à plusieurs reprises par les assistants.

Le discours de M. Poincaré

M. Noulens lit un discours que M. Poincaré aurait prononcé si son voyage n'avait pas été empêché par les circonstances actuelles.

Dans son discours, le Président exprime l'étendue de sa déception de ne pouvoir venir ses engagements envers la ville de Rouen. C'est été pour lui un enchantement de se retrouver dans la grande cité si vivante et si active où l'on sent battre le cœur de toute la Normandie. Il eût été heureux de constater les changements survenus, les embellissements nouveaux et le développement du port. Il eût emporté une ineffaçable vision de bonheur et de richesse.

Parlant de l'extension continue du marché commercial de Rouen et de son merveilleux épanouissement industriel qui a nécessité un nouveau programme de travaux pour son port, le Président félicite M. Bignon, auteur du remarquable rapport, puis il continue en ces termes :

« Ainsi votre port et celui du Havre vont faire à la fois l'objet de transformations profondes et ces deux grandes villes qu'on a si souvent représentées comme des soeurs rivales ayant des intérêts opposés, bénéficieront au contraire également l'une et l'autre de ces réformes simultanées. Dans l'ensemble de la navigation mondiale chacune d'elles peut, sans difficultés, se ménager une part distincte.

« Le Havre, recevant surtout les grands paquebots, les longs courriers, les immenses navires qui transportent à grande vitesse leurs passagers vers des lieux lointains, Rouen, se réservant de préférence les relations avec les pays plus proches et le cabotage national. Port maritime et port intérieur, s'entr'aideront et se compléteront l'un l'autre dans une œuvre commune de progrès et de civilisation, et les deux villes assises au bout du fleuve illustre qui a porté le berceau de Paris et qui charrie tant de grands souvenirs historiques, tresseront de nouvelles couronnes de gloire à la Normandie et à la France.

De Paris, où je suis retenu par un devoir immédiat et impérieux, j'envoie mes meilleurs vœux à la ville de Rouen et au département de la Seine-Inférieure. Je prie les habitants de recevoir mes excuses et l'expression de mon profond regret pour le retard de mon voyage, et je leur renouvelle la promesse de me rendre le plus tôt possible au milieu d'eux ».

Le Concours hippique

Le cortège part pour le stand. M. Noulens est reçu par M. Anquetil, président de la société de tir à Rouen. Le ministre visite longuement le stand. De là, il se rend au concours hippique, où il est reçu par M. Lemarchand, président, et par le général Lafouque, président de la Société d'Education militaire. Après quelques mots échangés, le ministre se rend à la préfecture, d'où il repart au bout d'une demi-heure, pour se rendre à la mairie de Rouen, où il est reçu par le maire.

A l'Hôtel de France, ce soir, a lieu le banquet offert par la Société d'Education Militaire.

La cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle gare de Rouen aura lieu dimanche prochain, sous la présidence de M. Poincaré.

Un ballon sphérique
EXPLOSE

L'aéronaute est carbonisé.— Une soixantaine de blessés

Epernay, 7 juin.

Le ballon sphérique « Le Petit Journal », qui devait s'élever à Sézanne à l'occasion d'une fête mutualiste, a fait explosion vers 5 heures au moment de son départ : 50 personnes ont été blessées, dont 25 très grièvement. L'aéronaute a été presque complètement carbonisé.

Comment se produisit l'accident

La fête sportive qui avait lieu à Sézanne aujourd'hui, a été organisée par plusieurs sociétés locales. Elle comprenait notamment le départ du ballon « Le Petit Journal », monté par un aéronaute, M. Leprince. Vers 4 heures moins le quart, le gonflement du ballon terminé, l'aéronaute se disposait à partir, malgré l'avis qui lui avait été donné par les organisateurs en raison du mauvais temps.

Il avait pris place dans la nacelle et se préparait à prononcer le « Lâchez-tout », lorsqu'une rafale violente se produisit, qui fit incliner le ballon, malgré les efforts des personnes qui le maintenaient. Une déchirure se produisit dans l'enveloppe et presque au même moment une détonation formidable retentit, couchant à terre une centaine de spectateurs les plus rapprochés. Le ballon fit un bond dans l'espace et tout en flammes s'en vint retomber quinze mètres plus loin. Une panique indescriptible s'empara de la foule qui s'enfuit de tous côtés, tandis que des cris de détresse étaient poussés par les blessés, qui étaient au nombre d'une soixantaine.

Cependant, le premier moment d'affolement passé, les secours arrivèrent. Le maréchal des logis qui de sa fenêtre située à une centaine de mètres du lieu de l'accident, avait assisté à la catastrophe, se précipite avec des gendarmes et dégagea Leprince, qui était affreusement brûlé.

Celui-ci fut transporté à l'hôpital où son état est jugé désespéré.

Tous les médecins de la ville, mandés en hâte, prodiguèrent leurs soins aux personnes les plus grièvement atteintes. Les pharmacies regorgeaient de blessés. Après plusieurs pansements, vingt-cinq victimes furent transportées à l'hôpital ; elles sont presque toutes blessées au visage, aux mains et aux jambes.

Parmi les blessés les plus grièvement atteints, se trouve le jeune Michon, 8 ans, et Mlle Berthon.

Le préfet de la Marne, avisé aussitôt, a fait prendre des nouvelles des victimes. Le juge de paix de Sézanne, le commissaire de police, après avoir prévenu le parquet d'Epernay, ont ouvert une enquête sur les causes de la catastrophe.

La force de l'explosion a été si violente que de nombreuses baraques foraines ont été renversées et presque toutes détruites.

Les lieux de l'accident sont jonchés de toutes parts de chapeaux, de parapluies, de vêtements et de débris du ballon. L'émotion est grande à Epernay et dans toute la région.

Les Elections municipales complémentaires à Paris

Paris, 7 juin.

Quartier de Saint-Ambroise (IIe arrondis.)

Inscrits : 10.500. — Votants : 6.120

MM Lerch, socialiste unifié, 2.012 voix ; Lallemand, socialiste indépendant, 1.134 ; Verrière, de l'Alliance démocratique, 872 ; Baillouller, libéral, 756.

Ballottage.

Quartier de la Goutte d'Or (XVIIIe arrond.)

MM. Sellier, socialiste unifié, 2.922 voix ; Malingre, de l'Alliance démocratique, 1.705 ; Buisson, radical indépendant, 816 ; Cagnien, socialiste indépendant, 789 ; Taflin, socialiste syndicaliste, 661.

Ballottage.

Quartier de Père-Lachaise

MM. Loyeu, unifié, 3.187 voix ; Nourrissier, de l'Alliance démocratique, 1.584 ; Bonnard, républicain, 1.510 ; Huart, radical, 876.

Ballottage.

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Vincennes

MM. Maître, conseiller d'arrondissement sortant, 2.209 voix ; Rousselot, 1.891 ; Thorès, 1.883 ; Lespagne, 827.

Ballottage.

Arrondissement de Boulogne

MM. Nectoux, 2.599 voix ; Frédéric, 2.038 ; Dupuy, 672 ; Thanes, 114.

Ballottage.

Feuilleton du 8 juin 76

Cocorico

Grand Roman Patriotique

DE

R. FLORIGNI ET CH. VAYRE

Loin des geôliers, dans sa prison fermée à tous les regards, Ludovic commença à désirer la mort. Il n'avait pas essayé de fuir. Il sentait trop que c'était impossible.

Il souhaitait mourir pour que ses amis n'aient pas l'idée de tenter quelque chose pour sa délivrance. Il craignait de leur part une tentative désespérée. Prosper et Mitich s'étaient pas hommes à l'abandonner, s'ils étaient libres.

Et Hélène ! Ah ! le charmant et cruel souvenir ! Jour et nuit, la pensée d'Hélène assiégeait Ludovic, le désespérait, lui arrachait des larmes de douleur et de regret. Il y pensait sans cesse.

Enfin, un matin de très bonne heure, Ludovic fut réveillé en sursaut. Un geôlier parut. Il tenait à la main une lanterne. Il ne faisait pas encore jour.

— Levez-vous, dit-il, et vite.

— C'est pour aujourd'hui ? demanda Ludovic.

— Oui.

Derrière la porte entre-bâillée, Ludovic vit les canons des fusils, entendit des chuchotements. Il se leva en hâte, s'habilla. Debout au mort, il entrevoyait son désespoir.

— Je suis prêt ! dit-il.

— Vous ne désirez rien ? demande le gardien chef, étonné par ce calme. Un verre de schnick... Ça vous récheuffera... Il y a du brouillard....

— Allons donc, répliqua Cocorico, c'est bon pour vous autres Allemands, de vous donner du cœur au ventre avec de la bouzon. En France, nous n'avons pas besoin de réconfortant pour aller à la mort. Nous allons au-devant d'elle, comme nous irions au-devant d'une belle fille, le regard brillant et le sourire aux lèvres.

Il passa devant le bonhomme interdit, poussa la porte.

Une dizaine de soldats étaient rangés dans le couloir, l'arme au pied. Devant eux, deux sergents qui écoutaient les recommandations d'un officier.

— Messieurs, dit Ludovic le chapeau à la main, je vous salue.

— Silence ! dit l'officier bourru, on ne parle pas sous les armes.

Vous voulez dire devant les armes, rectifia Ludovic. Je n'y suis pas encore, lieutenant.

— Silence, donc ! « Der Teuffel » ! maudit fanfaron de Français.

Ludovic mit son chapeau, haussa les épaules.

— En France, dit-il, devant les condamnés à mort, on se découvre, on ne les insulte pas.

Les deux sergents, sur un signe de l'officier, rouge de colère, le prirent chacun par un bras.

Cocorico remarqua qu'ils n'avaient pas de fusil. Ils portaient un revolver d'ordonnance en bandoulière.

— C'est pour le coup le grâce ! songea Ludovic. Ils ont bien peur que je survive au feu de peloton. Il est certain qu'une fois que j'aurai dit adieu dans le trou au bas du chemin des sergents, on aura dix autres balles dans la tête. Il y a des chances pour que je ne me relève pas pour faire des larges à Sa Majesté.

Les sergents l'entraînaient.

Le gardien chef et un autre geôlier marchaient en tête du cortège. Puis venaient le lieutenant, puis cinq soldats. Derrière ces cinq soldats, Cocorico était encadré par les deux sergents. Cinq soldats fermaient la marche.

— Bigre ! murmura Ludovic, ça se passe sans cérémonie... en famille... On va me fusiller à la papa... sans me lire la sentence, sans défilé de régiment devant mon cadavre. C'est gentil tout plein...

— Taisez-vous donc, lui souffla un sergent, le herr lieutenant va vous faire mettre un bâillon.

Ludovic se tut.

La petite escorte ayant descendu plusieurs escaliers, s'arrêta dans une grande pièce. Il y avait là un homme vêtu de noir assisté de deux personnages. Il barguoina quelques phrases, parmi lesquelles Ludovic crut comprendre que la justice civile le remettait à la justice militaire, qui devait lui appliquer la rigueur des lois.

Le lieutenant alla signer un registre. L'homme noir signa aussi avec ses deux acolytes. Et un grade imposant apparut, les yeux gros de sommeil, traînant son sabre.

On présenta les armes.

Cétait le gouverneur de la citadelle de Spandau. Il jeta un regard morne sur le prisonnier qu'on lui enlevait, serra la main de l'homme noir, fit remarquer au gaucher et à son aide que puisqu'il faisait jour il était inutile de laisser les lanternes allumées.

On obliqua à droite. Un grand champ était là, s'étendant à perte de vue. Pas une âme.

Au lieutenant, toujours au garde-à-vous, il dit en bâillant :

— Vous pouvez disposer ! Expédiez-moi cette canaille !

Les sergents, bousculés, se jetèrent sur lui ; l'officier s'avança, le poing levé.

Rassemblant toutes ses forces, Ludovic se débarrassa des sergents, évita le coup de poing dans la figure que lui portait l'officier, vola, lui décocha un terrible coup de pied dans le ventre, l'étendit à terre.

Les deux sergents crurent devoir se porter au secours de l'officier, qui hurlait ; tandis que les soldats, respectueux de la discipline, restaient abrutis, l'arme au pied, n'osant rouler.

De grands cris retentirent. Un officier supérieur arrivait au galop du son cheval. Il arrivait pour voir si l'exécution avait eu lieu.

Les deux sergents, précipitamment, allèrent se placer à côté de leurs hommes.

L'officier fit un effort pour se relever.

Ludovic, les bras croisés, attendait.

En même instant, un coup de feu retentit. Le cheval, frappé à la tête, s'abattit.

— Vite ! crie une voix, un voiture, Mlle Cocorico.

Le conducteur de la charrette, resté au bord du chemin, n'était autre que le fidèle Prosper.

Ludovic poussa un cri de joie, s'élança, sauta dans la charrette.

— Feu ! feu ! crièrent les sergents affolés.

Et au hasard, ils déchargèrent leurs revolvers.

Les soldats, ahuris, n'ayant pas le temps de viser, épaulèrent, tirèrent.

Ludovic était enlevé.

Le cheval, fouetté à tour de bras, s'emporta. Les balles sifflaient autour des fugitifs, abrités dans le fond de la voiture. Aucune ne les atteignit.

Prosper fouettait toujours. Ce fut deux heures de course folle. Le cheval, épuisé, s'abattit...

— Au cercueil ! dit Prosper. Y a des vêtements de rechange... Vivement, déguisons-nous en bourgeois et barbons-nous. (Se barber voulait dire se coller une barbe).

En dix minutes, les deux hommes se rendirent méconnaissables. Et alors ils firent cette chose inouïe, absurde, extravagante, d'une audace folle..

Ils ravaient sur leurs pas, rentraient à Spandau. Et cela réussit.

On chercha partout les fugitifs, sauf à Spandau, naturellement... Ils y restèrent trois jours, ne se cachant nullement, dégagés en braves commerçants venus pour affaires, logés à l'hôtel, fréquentant les brasseries.

Puis, ils se décidèrent enfin à s'en aller. Mais, prudents, ils se gardèrent de se rendre directement en France. Ils allèrent en Suisse.

C'est justement cette pensée qu'ils étaient en Suisse qui suggéra à Ludovic l'idée de s'emparer du fils de Mlmes et de Schwartz.

— J'ignore ce qu'est devenu Hélène, dit-il à Prosper. Cet enfant me servira d'otage, m'assurera des bonnes intentions de ce misérable Schwartz.

(A suivre).

CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITE ET SA FRAICHEUR
95, rue Nationale, Lille